

EXPOSÉ DE SOUTENANCE DE THÈSE.

Article extrait de la revue *Recherches contemporaines*, n° 5, 1998-1999

Joël DUBOS, Aux origines du syndicalisme d'union patronale : André Lebon et la Fédération des Industriels et des Commerçants Français de la création en 1903 à la première guerre mondiale, Thèse de doctorat d'histoire (Directeur : Gilles Le Béguec) Université de Paris X - Nanterre, décembre 1997, 1249 p. Composition du jury : Alain Plessis, président ; Gilles Le Béguec, Lucette Le Van Lemesle, Michel Hau et Bernard Lachaise.

Parvenu au seuil de l'instant où un long travail de recherches se transmue en doctorat, on est tenté de jeter un regard rétrospectif sur les années qui ont précédé et préparé ce moment. On prend alors pleinement conscience à quel point la réalisation d'une thèse est un investissement individuel destiné à s'insérer dans le système d'une communauté scientifique.

Pour l'impétrant, la thèse se ramène peut-être d'abord à un lent, progressif et exigeant accaparement intellectuel, qui en vient peu à peu à envahir l'esprit, le temps et l'espace personnels, au point de devenir partie intégrante de la vie.

Effectivement, on donne toujours beaucoup de soi-même dans un tel exercice et tout sujet comporte généralement une dimension éminemment individuelle. Je me souviens ainsi que mes centres d'intérêt initiaux portaient sur le personnel politique de la Troisième République et sur ses liens avec les milieux économiques, sur le pouvoir local et le processus de délégation de ses composantes, et également sur les rapports entretenus par les notables avec les pouvoirs publics, dans un cadre législatif, politique et économique national.

La découverte des travaux de Gilles Le Béguec, qui fut concomitante avec ma mutation loin de mes bases aquitaines, a provoqué un glissement de mes préoccupations intellectuelles vers le patronat, ses moyens d'action, sa structuration et les rapports qu'il entretenait avec le politique. L'étude sur André Lebon et la Fédération des industriels et des commerçants français (F.I.C.F.) en a pour ainsi dire logiquement découlé.

Il fallait alors élaborer des réponses à ces nouvelles questions. Elles se trouvent rassemblées, comme l'aboutissement de plus de quatre années de recherches, en quelques centaines de pages, que l'on sait toujours perfectibles et

en deçà de l'accomplissement initialement envisagé, mais dont il importe cependant à présent d'évaluer la portée et les limites en fonction des choix préalablement définis.

L'intérêt du sujet

Par delà nos préoccupations initiales, le sujet choisi nous est très rapidement apparu d'un grand intérêt, en permettant d'éclairer, de préciser et d'enrichir les grands axes initialement définis.

Les aspects inédits

Son côté inexploré, la richesse et la variété des thèmes qu'il permettait d'aborder, la découverte de sources inédites, ont amplement confirmé les promesses qui avaient été initialement entrevues.

Tout d'abord, André Lebon s'est révélé un personnage captivant dont les sources gardaient bien plus que des traces éparses : les archives privées de Roger Lebon, les témoignages de Jacques Zang (autre petit-fils d'André Lebon), et, également, les ressources de fonds dispersés, mais dont l'assemblage permit de restituer un parcours de manière relativement précise (Fondation des sciences politiques, Musée social, Archives départementales et municipales de province), sans négliger la presse, se sont montrés suffisamment riches pour retrouver la place importante qu'occupait cet homme politique venu aux affaires.

Le mouvement patronal n'a pu, quant à lui, être abordé dans sa dynamique d'union, qu'après avoir forgé de nouvelles sources à partir des publications du 19^e siècle : périodiques, témoignages et ouvrages juridiques. Incidemment, les précédentes tentatives d'union patronale (tout particulièrement le très méconnu Comité central des chambres syndicales) se sont constituées en thème d'étude à la fois nécessaire et possible.

Quant à la F.I.C.F., son bulletin mensuel, bien complété par les archives de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, s'est révélé particulièrement riche et tout à fait apte à en reconstituer l'histoire.

Le sujet se présentait donc sous un jour favorable : il restait à privilégier certains éclairages.

Une étude sur le célèbre (et trop méconnu) syndicalisme patronal

Notre étude s'inscrit bien évidemment à la suite des rares et incomplètes tentatives faites autour du syndicalisme patronal.

La création par André Lebon et ses amis de la F.I.C.F. représente une scansion forte et une étape décisive, quoique largement méconnue, dans la marche vers une union générale du patronat. Or, si le Conseil national du patronat français voire la Confédération générale de la production française (tout du moins dans les années 1930), ont fait l'objet d'études historiques précises et multiples, sinon nombreuses et définitives, la F.I.C.F. attendait son historien.

Mais, par delà cette seule organisation, c'est l'ensemble du processus d'intégration, en marche essentiellement depuis la seconde moitié du 19^e siècle, qui avait besoin qu'une recherche lui soit consacrée. Les auteurs antérieurs se sont en effet contenté de pointer le foisonnement désordonné des initiatives patronales et les limites (en comparaison du syndicalisme ouvrier) d'une action dont l'originalité s'est trouvée souvent négligée.

La logique d'ensemble et les grandes phases de l'intégration patronale demandaient ainsi un réexamen qui incluait et dépassait l'étude des conditions ayant prévalu lors de la naissance de la F.I.C.F.

Une réflexion sur les moyens de l'influence, l'interconnexion des réseaux et les rapports noués entre les composantes du pouvoir

Pour autant, le cœur de notre sujet peut être recherché plus avant, à l'articulation des champs politique, économique et social.

Nous penchant sur un milieu syndical bien défini, nous avons poussé notre réflexion en direction des rapports entretenus entre ce milieu d'affaires et le monde politique. Ou, pour être tout à fait exact, nous avons cherché à préciser les moyens d'action, les présupposés idéologiques et les objectifs qui étaient ceux du patronat formant la direction de la Fédération, dans son rapport au politique.

Enfin, dépassant le seul souci des pouvoirs publics, nous avons tenté de restituer la position des dirigeants de la Fédération dans une France républicaine du premier avant-guerre confrontée à des choix déterminants en terme de consensus social, mais également de politique extérieure.

Définition

La définition d'un sujet de thèse n'est en fait ni aussi évidente ni aussi anodine qu'il peut le sembler au profane : elle résulte d'une interrelation constante entre l'ambition intellectuelle du chercheur, la disponibilité des sources et la nécessaire retenue du praticien.

Des difficultés à surmonter

Comme de nombreux historiens, j'ai rencontré une série de problèmes liés aux archives, non pas tant à leur accès qu'à leur disparition. Pour André Lebon, les sources existaient, quoique largement dispersées. Mais il fallut très vite constater des lacunes importantes : le Crédit foncier de France, le Comité central des armateurs de France, voire les Messageries maritimes, ont laissé des fonds qui ne permettaient pas de reconstituer de manière approfondie certains des épisodes les plus déterminants dans la carrière de l'ancien ministre.

Aux Archives nationales, une grande déception nous attendait devant l'indigence des archives du mouvement patronal du 19^e siècle. Seules l'Union des industries métallurgiques et minières et l'Association de l'industrie et de l'agriculture française de Méline semblent avoir très partiellement échappé au naufrage.

Ainsi, les papiers de la F.I.C.F elle-même n'ont pu être retrouvés, hormis quelques pièces intéressantes mais qui ne font pas série, conservées à la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

Enfin, corrélat d'un sujet neuf, la bibliographie s'est révélée particulièrement limitée : depuis la seconde guerre mondiale, moins d'une dizaine d'auteurs se sont penchés sur le thème de l'organisation patronale, prise en tant que telle dans le cadre chronologique du 20^e siècle.

La tâche de recomposition et d'élaboration des sources a donc constitué une étape essentielle.

Aux marges du sujet

Ce ne sont pourtant pas des sources lacunaires, mais bien la volonté de centrer nos recherches sur quelques thèmes bien précis qui nous ont amené à ne pas développer certains points.

Ainsi, nous avons évoqué le passage d'André Lebon au ministère des Colonies, sans traiter pour elle-même, et sans la remplacer dans sa logique propre, la question de l'expansion. Cet épisode nous a en effet paru trop éloigné de la thématique patronale. De même, les aspects concernant l'action d'André Lebon au Maroc ou à la tête de certaines grandes sociétés, n'ont pas été creusés outre mesure.

Nous sommes restés dans une logique proche, mais distincte, à propos de l'analyse du mouvement des employeurs, jusqu'aux années 1880, et son étude nous a paru s'imposer pour plusieurs raisons : parce qu'elle n'avait pas été menée par les auteurs des trente dernières années d'une part, mais d'autre part, et par dessus tout, afin de dégager les conditions dont héritait la F.I.C.F et qui pesèrent sur sa mise en place, et, en fin de compte, avec le souci de restituer

toute l'originalité et de bien prendre la mesure de la place qu'occupait la nouvelle organisation dans le mouvement patronal, entre legs, permanences et tournants.

Nous avons encore accordé une grande importance aux individualités, comme manifestation du jeu des réseaux, tout en contenant notre étude dans les limites des organisations patronales de nature représentative et revendicatrice, excluant par là même les œuvres de patronage ou les instances à vocation proprement charitable. Les formations politiques et para-politiques, quant à elles, n'ont été abordées qu'autant qu'elles permettaient d'éclairer certains aspects de la dynamique d'intégration patronale.

Une approche historique croisée

L'approche croisée pour laquelle nous avons très tôt opté, pouvait nous faire courir le danger de traiter chaque élément de la réflexion (le leader patronal, la logique d'union, la Fédération) pour eux-mêmes, au risque de perdre de vue l'objet initial de la recherche (les origines, les conditions de la création et les moyens d'action d'une organisation des employeurs ambitieuse). Des choix s'imposaient donc, qui rendent compte des priorités dégagées, et de l'attention accordée, par exemple au réseau de l'école libre des sciences politiques, aux unions ayant précédé l'apparition de la Fédération et aux causes de leur échec, ou encore aux premières années de la nouvelle organisation.

Dans le cas d'André Lebon, il s'agissait essentiellement, en insistant sur certains aspects inconnus qui explicitent son parcours (la réalité de l'héritage paternel, la formation à "Sciences po.", les conditions de l'implantation électorale à Parthenay, le poids de l'affaire Dreyfus, le cumul des postes d'administrateur, notamment) de restituer la cohérence d'ensemble d'une carrière hors du commun.

L'étude du mouvement patronal au 19^e siècle a cherché au contraire à renouveler les problématiques et les approches, afin de préciser la situation et les interactivités qui caractérisaient chaque constituant du tableau des organisations patronales au tournant du siècle.

Enfin, dans le cas de la F.I.C.F elle même, il convenait essentiellement de combler une lacune historiographique, et de sortir cette union de l'ignorance qui l'entourait, en privilégiant le thème des ambitions et des réalisations d'un patronat spécifiquement défini par son action syndicale.

Portées et limites

La portée et les limites d'un travail de recherches ne peuvent et ne doivent se concevoir que dans une perspective évolutive, comme une étape de la

construction d'un savoir objectivé. A ce titre, les réponses apportées le disputent aux problèmes nouveaux qu'elles soulèvent.

Un triple apport

Trois conclusions peuvent être avancées à l'issue de cette étude. S'est tout d'abord dégagée la stature d'André Lebon, homme de poids et d'influence, préoccupé avant tout de la grandeur nationale, et dont l'action, située à la croisée de plusieurs champs, ne saurait être à présent méconnue.

Autour de lui, à la tête de la Fédération, nous avons découvert un patronat éclairé, soucieux de mener une action concrète reposant sur des études approfondies, désireux de résoudre la question sociale et de gagner en échange la stabilité nécessaire au plein épanouissement de l'économie, attentif aux conditions internationales de la compétition, et soupçonneux à l'égard des motivations des hommes politiques. Prenant peu à peu conscience de sa puissance, face au rival allemand aussi bien qu'aux forces sociales et politiques nationales, il en vient à élaborer une pensée propre, faite de pragmatisme positiviste, de confiance dans la fermeté maîtrisée, et de respect des impératifs économiques, primordiaux à ses yeux.

Enfin, la F.I.C.F. prend place, après un long siècle de tâtonnements, dans la dynamique d'intégration patronale et gagne une dimension nouvelle à la mesure de ses réussites : seule organisation qui soit alors parvenue à rassembler les diverses composantes du mouvement des employeurs, elle apparaît comme la première véritable union patronale à l'échelle du pays tout entier.

Les problèmes soulevés autour de la nature et des objectifs de l'action patronale

Ces constatations à peine acquises soulèvent à leur tour des interrogations nouvelles.

Malgré son incontestable succès, au vu de son évolution postérieure, il reste à définir l'essence profonde de la Fédération : se présente-t-elle effectivement comme un véritable rassemblement patronal de grande ampleur, à la structure solide et viable, ou n'est-elle au contraire qu'un simple organe de liaison, fragile et transitoire ? La variété de ses interventions peut de fait tout à la fois refléter sa puissance d'action ou renvoyer à l'ambiguïté de sa nature.

Tentés par l'engagement politique, André Lebon et les dirigeants de la F.I.C.F. semblent avoir réorienté leur organisation sur des voies qui l'éloignaient de son statut initial d'union patronale syndicale. Comme si, très vite, victime en cela de son succès et de sa capacité fédérative et représentative, un groupement

syndical se trouvait immanquablement amené à définir son action en terme de pression, et son engagement en référence aux forces partisans.

En fait, c'est ainsi la question de la place et du rôle dévolus au patronat, en tant que groupe social structuré, dans la définition de la politique de la nation, qui se trouve posée.

Ouverture, délimitation et évaluation d'un chantier

Ces interrogations nous amènent ainsi à évaluer les perspectives ouvertes par notre étude.

Pour l'intérêt intrinsèque des problèmes soulevés, plus que par la nécessité intellectuelle d'un achèvement chronologique, il importerait de mener à son terme la biographie d'André Lebon, afin de sonder le devenir d'un retour vers la politique que l'on ne fait qu'effleurer en 1914, de suivre l'évolution doctrinale, et de cerner l'action concrète de celui qui s'est imposé à la fin de sa vie comme l'un des tous premiers représentants du grand capitalisme national.

De même, par delà la première guerre mondiale, l'histoire de la Fédération, devenue une simple mais toujours active composante de la Confédération générale de la production française, demanderait à être complétée, jusqu'à la lente agonie des années 1940-1950. Car si cette création clôt le cycle d'évolution du 19^e siècle, il reste à réfléchir sur les impératifs et les conditions de la survie d'une association patronale pendant plus de cinquante années, par delà les épreuves de deux guerres mondiales, la redéfinition progressive mais au final rapide et profonde des modalités de l'intervention étatique, et enfin les séismes politiques, sociaux et institutionnels liés au Front Populaire, à la Libération puis à la chute de la Quatrième République.

C'est donc en fait l'histoire du syndicalisme d'union patronale qui attend d'être complétée à partir de la problématique élaborée à propos de la Fédération Lebon, afin de résorber les solutions de continuité dont souffre encore l'étude des origines du C.N.P.F.

Conclusion : un essai d'histoire totale

En conclusion, nous aimerions revenir sur le choix fondamental que nous avons fait d'aborder le syndicalisme d'union patronale à travers le triptyque méthodologique du fondateur, des antécédents sur le temps long, et des premières années de la F.I.C.F. Ces trois approches nous sont en effet apparues comme indissociables : avec la création de la F.I.C.F., la carrière d'André Lebon amorce un tournant décisif qui le maintient entre la sphère politique et le monde des affaires. La Fédération marque en outre une étape déterminante dans l'histoire du mouvement patronal : à la fois aboutissement et progrès

remarquable, dans une dynamique d'intégration séculaire mais jusque là très partielle. Enfin, l'étude de la nouvelle structure ne pouvait se concevoir sans se pencher longuement sur son dirigeant, tant la personnalité d'André Lebon rend compte de l'ambiance générale régnant à la Fédération, mais aussi des orientations de l'organisation, notamment sociales et économiques (tout particulièrement dans leur dimension internationale) ; il ne faut pas oublier également la capacité du président à fédérer autour de lui une équipe efficace et à attirer sans cesse de nouvelles personnalités représentatives et influentes.

Il nous semble en effet que l'étude historique du mouvement patronal ne peut faire l'impasse ni sur les hommes, sauf à sous-estimer le rôle des dirigeants, si important dans les rapports aux pouvoirs publics en terme de réseaux, de négociations et d'influences ; ni sur les héritages et les interconnexions, qui ne prennent tout leur sens qu'à travers l'étude évolutive du dispositif organisationnel patronal, dans lequel s'inscrivent les nouveaux venus ; ni sur les structures de l'organisation, qui conditionnent la définition des objectifs et les moyens d'action mis en oeuvre.

C'est à cette condition, nous semble-t-il, que pourra se construire l'histoire du mouvement des employeurs, affranchie des cadres conceptuels désuets, des *a priori* doctrinaux et des frilosités méthodologiques. Une certitude s'impose donc : la matière existe pour écrire l'histoire du syndicalisme d'union patronale et nous espérons que notre travail aura contribué à en éclairer certains aspects, non sans ouvrir de nouvelles perspectives de recherche.

Joël Dubos